

Nancy, le 06 mars 2017

Dépistage organisé du cancer colorectal : un geste simple qui peut sauver la vie !

À l'occasion de l'opération annuelle de sensibilisation « Mars bleu », l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent pour inciter les femmes et hommes âgés de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé du cancer colorectal.

Le dépistage présente aujourd'hui des garanties de performance et une simplicité d'utilisation favorables à une participation plus importante. Le test permettant ce diagnostic précoce est simple, rapide à faire et indolore.

Pourtant, la participation à ce dépistage reste encore trop faible, même si **la région Grand Est, avec un taux de participation de 34.9 % sur la période d'avril 2015 à décembre 2016, se situe au 3^{ème} rang national** (sur 17 régions/DOM). On observe toutefois des disparités entre départements ; le taux de participation le plus important étant observé dans le Haut-Rhin (39.9 %), le taux le plus bas en Moselle (29.4 %). Sur cette même période, 477 716 tests ont été réalisés en région Grand Est et 5 % sont revenus positifs.

Le test immunologique

Le programme national de dépistage organisé repose depuis juin 2015, sur un test immunologique (OC Sensor®). Il s'agit d'un test de recherche de sang dans les selles, **simple à réaliser puisque ne nécessitant qu'un seul prélèvement.**

Ce test est remis par les médecins traitants, sur présentation de l'invitation adressée par la structure de dépistage des cancers du département.

En pratique, comment se passe le dépistage ?

1. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à retirer ce test gratuitement chez votre médecin traitant à l'occasion d'une consultation.
2. Votre médecin détermine, en fonction de votre histoire personnelle et familiale, si ce test est approprié. Si c'est le cas, il vous explique comment l'utiliser et vous le remet. Il vous informe de l'intérêt et des limites de ce dépistage, et des examens éventuels en cas de test positif.
3. Ce test, simple et rapide, est à faire chez vous. Il permet de prélever de manière très hygiénique un échantillon de vos selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique.
4. Vous l'envoyez gratuitement par la poste, pour analyse, dans l'enveloppe T fournie avec le test.
5. Les résultats vous sont adressés ainsi qu'à votre médecin traitant.

Que faire en cas de test positif ?

Un test positif ne signifie pas que vous avez un cancer, mais que du sang a été détecté dans vos selles.

Pour identifier l'origine de ce saignement occulte (non visible), votre médecin vous adressera à un gastroentérologue afin qu'il réalise une coloscopie. Effectué sous anesthésie, cet examen permet de déceler la présence éventuelle de polypes et de les retirer avant qu'ils ne se transforment en cancer. Si un polype a déjà évolué en cancer, plus on le détecte tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

Les données départementales en région Grand Est

Chiffres du dépistage organisé Cancer colorectal (H-F / 50-74 ans)	Taux de participation 2015-2016 (%) ¹ <i>Source INVS 27.02.2017</i>	% de positif ¹
Ardennes	34.1	4.9
Aube	33	4.9
Bas-Rhin	37	4.9
Haute-Marne	30.8	5.1
Haut-Rhin	39.9	4.9
Marne	36.4	4.9
Meurthe-et-Moselle	34.8	4.9
Meuse	32.1	5.2
Moselle	29.4	5.1
Vosges	35.8	5.0
TOTAL REGIONAL	34.5 % 3 ^{ème} rang national	5.0 %
FRANCE ENTIERE	28.6 %	4.6 %

¹ Test immunologique OC Sensor® uniquement : période du 14/04/2015 au 31/12/2016

Les chiffres de la participation pour la période 2015-2016 doivent être interprétés en tenant compte du fait que la période effective d'invitation n'était que de 17 mois en moyenne par département (au lieu de 24 mois) et qu'une part importante de la population a été invitée tardivement, n'ayant par conséquent pas encore eu l'opportunité de se faire dépister à fin 2016.

Le saviez-vous ?

Diagnostiqué 9 fois sur 10 après 50 ans, le cancer colorectal touchera 1 personne sur 30 au cours de sa vie. C'est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier (18 000 décès par an) et le 3^{ème} le plus fréquent, avec 43 000 nouveaux cas par an. Or, plus ce cancer est détecté tôt, moins les traitements sont lourds et mutilants et plus les chances de guérison sont importantes (90 % des cas).

Retrouvez toutes les informations et les programmes des actions sur le site de l'ARS Grand Est [ICI](#)

Avec le partenariat des structures de gestion de la région Grand Est : ADECA-Alsace, Société Ardennaise de Cancérologie, ADECA 10, ADPS 51, ADECA 52, ADECA 54, Association Meusienne de Prévention Médicale, AMODEMACES, AVODECA.

Contacts presse

Pauline BELTZ - ARS Grand Est

Tél : 03 83 39 29 94

ars-grandest-communication@ars.sante.fr

Isabelle RIBS - Assurance Maladie

Tél : 03 29 64 34 07

isabelle.ribs@cpam-epinal.cnamts.fr